

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1427

56 – MORBIHAN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LORIENT

Ventes et cessions

103 663 175 RCS Lorient.

BASILIQUE CAFÉ.

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Nom commercial : Basilique Café.

Capital : 5000.00 EUR.

Adresse : 4, Rue De Vannes, 56400 Sainte-Anne-d'Auray.

Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 155000 EUR.

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : Salon de thé, crêperie, fabrication et vente de glaces, crêpes, galettes et pizzas, toute forme de restauration à consommer sur place et à emporter, vente de produits régionaux- Coffee-Shop, Épicerie, Papeterie - Débit de boisson (licence IV..

Adresse : 4, Rue De Vannes, 56400 Sainte-Anne-d'Auray.

Précédent propriétaire : 949 181 739 RCS Lorient. **PARISLEF.**

Date de commencement d'activité : 1^{er} mai 2026.

Publication légale : Ouest-france.fr du 13 mai 2026.

Oppositions : Auprès de Me Laurent VERGET, Avocat au Barreau de Lorient sis 37 Bd Gambetta à Lorient (56100..

Commentaires : Acte sous seing privé en date du 30/04/2026 enregistré au Service de l'Enregistrement de VANNES le 04/05/2026, Dossier 2026 00018351. Référence : 5604P01 2026 A 01276. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 4 Rue De Vannes 56400 SAINTE-ANNE-D'AURAY. Adresse du nouveau propriétaire : 4 Rue De Vannes 56400 SAINTE-ANNE-D'AURAY. Acte sous seing privé en date du 30/04/2026 enregistré au Service de l'Enregistrement de VANNES le 04/05/2026, Dossier 2026 00018351. Référence : 5604P01 2026 A 01276. Etant précisé que l'activité de débit de boisson (Licence IV) suite achat a débuté le 11/05/2026 Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..